



RÉTROACTION DE CONSULTATION DES FAMILLES: CONSULTATION DES FAMILLES

CE QUE VOUS AVEZ DIT	CE QUE NOUS FAISONS
Le processus de consultation est mal connu et mal compris.	En plus d'un message (CANFORGEN) du chef du personnel militaire (CPM) à l'intention de l'ensemble des membres des Forces armées canadiennes (FAC) et d'une lettre du CPM à tous les Centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM) et des commandants des bases et escadres, nous tirerons parti des moyens de communication suivants : le Bulletin du CPM, le Canadian Military Family Magazine, le site Web des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), le site Web Forcodelafamille, les journaux des bases et escadres, Facebook, le site Web forces.gc.ca et d'autres bulletins.
Nous aimerions avoir du temps pour discuter des questions qui touchent les familles.	On vous écoute et nous avons faits des changements. Véhicules de rétroaction rapide (téléphone, courriel, médias sociaux). Véhicules de rétroaction plus détaillée sur des questions précises (téléconférence ou vidéoconférence).
Susciter la participation des dirigeants militaires dans ce processus.	Un message (CANFORGEN) du chef du personnel militaire (CPM) à l'intention de l'ensemble des membres des Forces armées canadiennes (FAC). De plus, le CPM a envoyé une lettre au sujet du processus de consultation aux commandants de la Force aérienne, l'Armée et la Marine, ainsi qu'aux personnels et Conseils d'administration des CRFM. Chaque mois, chaque cycle de rétroaction est résumé et partagé avec les parties prenantes et les dirigeants militaires (plus de détails...).
Tenir des discussions en petits groupes.	Nous organiserons toutes les téléconférences et vidéoconférences demandées pour tenir des discussions en petits groupes sur des sujets précis.
Avoir un processus de rétroaction transparent et obtenir une réponse rapide.	Le processus de rétroaction et les temps de réponse sont décrits dans notre site Web. De plus, nous expliquons comment l'information est filtrée tout en respectant les propos et l'intention des familles (plus de détails...).
Garantir la confidentialité des réponses.	Tous les moyens de communication du Processus de consultation (Ligne d'information pour les familles, mavoix@forcedelafamille.ca) sont confidentiels. Tous les renseignements personnels sont conservés dans une base de données sécurisée ou dans des fichiers cryptés, et tous les commentaires seront compilés de manière à ce qu'aucune personne ne puisse être identifiée par ses propos. (plus de détails...)
Ne pas utiliser de questions biaisées; poser des questions ouvertes.	Nous posons maintenant des questions ouvertes pour stimuler la discussion dans les médias sociaux et pendant les consultations virtuelles (plus de détails...).
Faire en sorte que les participants racontent leur histoire plutôt que de parler au nom d'autrui.	L'image de marque « Mavoix » vise à renforcer l'idée que le Processus de consultation sert à permettre aux familles de partager leur propre histoire. On demande aux familles d'inviter d'autres familles à fournir leurs commentaires plutôt que de parler pour les autres.



Énoncer une intention, une mission et une vision claires pour le Processus de consultation.

La mission est de rassembler (virtuellement) autour d'une même table les familles, les fournisseurs de services et les partenaires pour orienter les activités qui concernent les familles des membres des FAC. L'intention est que la communauté des familles des militaires définisse les activités et les services touchant les familles [[plus de détails...](#)].

Améliorer l'inclusion et la connectivité des participants virtuels.

Nous pouvons maintenant offrir aux participants [virtuels la téléconférence et la vidéoconférence](#) pour leur permettre de formuler des commentaires, peu importe où ils se trouvent dans le monde. Les facilitateurs des consultations ont des instructions destinées à faire en sorte que tous les participants puissent avoir plusieurs occasions de s'exprimer, que tous les participants soient présentés et que tous les participants fournissent des commentaires sur le processus.

Pas de liste d'attente pour les participants au Processus de consultation.

Il n'y a pas de liste d'attente pour les [séances virtuelles](#). Le nombre de participants est limité à dix personnes par séance pour permettre un maximum d'interactions. S'il y a plus d'intérêt, nous organiserons plus de [téléconférences et vidéoconférences](#).

Avertissement plus tôt au sujet des séances virtuelles

Les séances virtuelles sont maintenant organisées en format de « [Retenir la date](#) » au site Web, Facebook et par courriel, deux semaines en avance des séances.

Certains sujets ne suscitent aucun intérêt

Donnant suite aux commentaires reçus, nous faisons l'essai d'une nouvelle initiative sur #Mavoix. De janvier à avril, nous organisons des thèmes hebdomadaires pendant 5 jours, au cours desquels un membre du personnel des Services aux familles des militaires anime des discussions au sujet de leur travail auprès des familles. Ces discussions remportent beaucoup de succès, et la participation a grandement augmenté (nous sommes passés de 1 membre inscrit sur #Mavoix sur 10 qui publiait un commentaire ou cliquait sur J'aime à 1 sur 4).

Consultation des familles : Saviez-vous?

Ajouter un autre membre sur #MaVoix

Saviez-vous que vous pouviez ajouter le nom d'un autre membre de la famille d'un militaire sur #MaVoix? Vous pouvez soit partager le compte avec lui en cliquant sur le bouton «share» dans l'image au haut de la page ou inscrire son nom dans le champ sous «members» au coin supérieur droit de la page (voir l'image). Voyons combien d'autres membres des familles aimeraient se joindre à la conversation.

